

## Année scolaire 2021-2022 Procès verbal du conseil d'école n° 3 Jeudi 05/07/2022 à 18h00

Circonscription IEN  
TOURNUS

ECOLE  
ELEMENTAIRE  
PUBLIQUE LES BUIS

Affaire suivie par  
M. PERROT Frédéric

Téléphone  
03 85 92 66 52  
Courriel  
0710501J@ac-dijon.fr

<https://ecolesdestgengoux.fr>

10 RUE JOLY COEUR  
71460  
ST GENGOUX LE  
NATIONAL

Approbation du compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école du 24 mars 2022 .  
Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1. Composition des classes en 2022-2023 - Équipe pédagogique prévisionnelle ;  
Annonce du départ de Madame Pichon-Dufour , inspectrice de l'éducation nationale.

Effectifs : CP : 15 avec Mme Delorme ; CE1 : 26 élèves avec Mme Bruneau ; CE2, avec Mme Laporte 12 élèves ; CM1 avec M.Gouas : 17 ; CM2 avec M.Perrot et Mme Tancrez: 20

On part actuellement sur l'idée d'un cours double : ce1-ce2 ; et un ce1 seul. Si l'effectif de ce2 augmente (on attend des inscriptions), on envisagera à la rentrée un CE1 et CE2 simples.

Occupation du poste de stagiaire de CM1 par monsieur Yvan Gouas ; on ne sait pas encore quel statut cet enseignant aura et quel temps de présence il fera.

Il est à craindre que la 5ème classe soit toujours sur la sellette pour la carte scolaire. Le fait que le poste soit tenu par un stagiaire le rend plus facile à

fermer.

2. Bilan pédagogique de l'année scolaire ; bilan du projet d'école 2018-2022.
  - Maquettes de véhicule : réussite partielle cause covid ;
  - Plantations au niveau du cm2, un peu en cp, cp-ce1 et ce2 ;
  - Classeur de vocabulaire : réussite cm1 cm2. Pas fait dans les petites classes ;
  - Corpus de ressources numériques : gestion bibliothécaire par les parents ;
  - Livret d'évaluation positive abandonné ;
  - Conseil des élèves : réussite partielle, pas de régularité dans les réunions, quelques actions ou projets d'actions: quart d'heure lecture, poulailler, jeux récréation...
  - Site internet : cm2 ont écrit directement sur les forums du site ;
  - Participation des parents aux projets transversaux : L'aide parentale a toujours été au rendez-vous quand elle a été sollicitée ;
  - Projet théâtre et musique réussi. Tout le monde est ravi, tant par la dimension pédagogique riche, par le résultat. Le théâtre des Tilleuls qui nous a accueilli a été un avantage important ;

4. Projet d'école 2023-2028 : premiers axes de travail ;

Prochain projet d'école sur 5 ans.

Premiers diagnostics : Carences en vocabulaire, en langue écrite et culture générale, qui engendrent des problèmes dans toutes les matières ; problèmes de concentration, d'attention longue.

Premières pistes de travail :

- Cahier de vocabulaire enrichi de toutes nos actions
- ¼ d'h de lecture
- Projets culturels

- Actions sur la limitation des écrans menées avec des partenaires, les parents d'élèves (actions en direction des élèves, action de co-éducation vers les parents)
- Aide aux devoirs : il faut qu'elle continue (campagne de recrutement de grands-parents)
- Travail autour de l'écologie : partenariat avec le collège

#### 5. Bilan du 3ème exercice d'alerte-évacuation.

Réussite de cet exercice : les élèves ont été très réactifs, moins de 3 min pour mise en sûreté de tous sur le lieu prévu.

6. Bilan financier de la coopérative scolaire : principales dépenses : sorties ski, Solutré (1748€) ; Projet théâtre et musique (2450€) ; école & cinéma (685€) ; cotisations OCCE (229€). Recettes : Association Écoliers de Jouvence : 1455€ ; Participation des parents : 782€ ; photos des classes (379€), subvention mairie de Curtil-sous-Burnand (250€) .

Il y aura un solde positif d'environ 2000€ à la rentrée 2022. Le conseil remercie vivement la municipalité de Curtil et les Ecoliers de Jouvence .

#### 7. Point association des Ecoliers de Jouvence ;

Remerciements au nom des enfants et des familles à l'association qui par ses actions a permis le financement des actions pédagogiques mentionnées au point 6.

#### 8. Point SIVOS

Année compliquée avec facture de gaz qui va arriver. Un rendez-vous avec le sous-préfet a été décidé pour le problème de l'accompagnement dans les bus. Le SIVOS souhaite garder la compétence du transport (20000 euros par an), mais depuis juin c'est la communauté de communes qui l'a obtenue.

Question école : Problème du courrier qu'on envoie de l'école : qui le prend en charge, parfois il s'accumule. Est-ce possible que le SIVOS achète des timbres pour l'usage de la direction d'école ?  
Solution possible : pochette navette : on déposerait le courrier (dans une pochette) dans la boîte à la mairie rapportée le matin par Mme Bert.

#### 9. Questions diverses. Néant

Frédéric PERROT, directeur



Sophie TANCREZ, secrétaire de séance

